

Publications des tribunaux

Citations

Le président du Tribunal militaire de division 2,

A vous:

Roth Yannick, fils de Francis Emile et de Jeanne Marie, née Oeuvray, né le 2 janvier 1969, à Porrentruy, originaire d'Alle, cuisinier; cpl chef de cuis, cp san III/2;

Duthon Philippe, fils de Robert Henri et de Nadine Louise, née Favre, né le 13 avril 1965, à Lausanne, originaire d'Yverdon-les-Bains, technicien, précédemment domicilié à 1053 Cugy, chemin des Petits-Esserts 14; sdt, cp chars I/24;

Glauser Steven, fils de Bernard et de Deana, née Larsen, né le 24 septembre 1970, à Genève, originaire de Genève, traiteur indépendant, précédemment domicilié à 1205 Genève, rue des Pavillons 11; sdt sout, cp S chars 24;

tous trois actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du Tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 12 décembre 2003, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation pour Roth d'insoumission, d'inobservation de prescriptions de service, plus la révocation éventuelle d'un sursis, pour Duthon, d'insoumission et d'absence injustifiée, et pour Glauser de refus de servir, plus la révocation éventuelle d'un sursis, en outre de refus servir, sous réserve d'acceptation de sa demande de relief.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

25 novembre 2003

Le président du Tribunal militaire de division 2

Citation

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	46
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.11.2003
Date	
Data	
Seite	7134-7134
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 875

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.